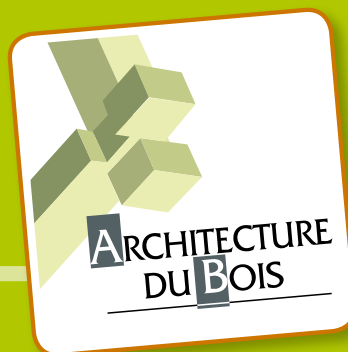


Aménagement extérieur



Bacs à plantes



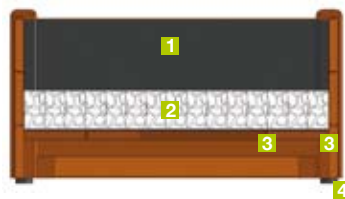


Une conception de qualité

Nos bacs à plantes ont été conçus pour une longévité exceptionnelle et présentent une finition soignée.

Robustes et imputrescibles ils assurent la réussite de vos plantations tout en apportant une touche d'élégance à vos balcons, terrasses ou jardins.

Conseil d'utilisation pour la longévité de vos végétaux : il est essentiel de disposer dans le fond du bac un matériau drainant, qui assure en même temps la rétention temporaire de l'eau (ex.: tuiles ou briques pilées, argile spéciale...).



- 1 Habillage intérieur par bâche PVC non étanche
- 2 Fond drainant (ex. tuiles pilées)
- 3 Structure, habillage et fond en Ipé
- 4 Pieds isolant en plastique



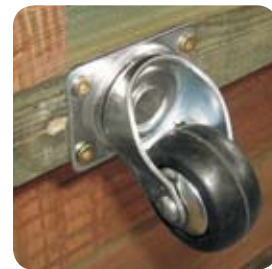
Étanchéité

La bâche en pvc qui équipe chaque modèle protège le bois, et empêche la fuite trop rapide de l'eau d'arrosage. Pour éviter que l'eau ne croupisse à la longue, l'étanchéité totale est cependant volontairement évitée.



Isolation du sol

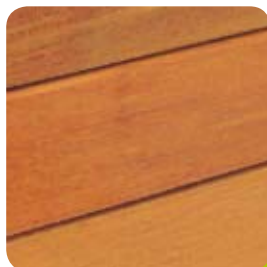
Les embases en plastique dur isolent efficacement et discrètement le bois du sol.



Roulettes

Chaque modèle peut bénéficier d'un équipement de quatre roulettes pour en faciliter le déplacement.

L'Ipé du Brésil : un bois d'exception



Par ses propriétés et par sa beauté, l'Ipé du Brésil n'inspire que des superlatifs.

Plus lourd que l'eau, stable même sous les très fortes chaleurs, l'Ipé doit d'abord sa réputation à son grain particulièrement fin, son aspect soyeux et sa belle couleur brun-rouge sombre.

Net de tout nœud, il prend avec le temps une patine argentée, très homogène, qui souligne encore davantage la noblesse de cette essence d'exception. Même affranchi de tout traitement, l'Ipé du Brésil est le bois le plus performant en milieu extérieur.





Série Narcisse

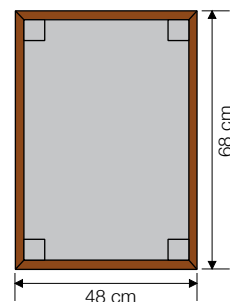
- Assemblage en onglet sur les angles, avec connecteur PVC + potelet équipé de fixations invisibles
- Isolation du sol par pied en polyamide noir
- Rétention d'eau assurée par bâche
- Hauteur standard 40 cm

Série Narcisse

Modèle 48 / 48 cm

Modèle 48 / 68 cm

Modèle 40 / 90 cm



Série Tulipe

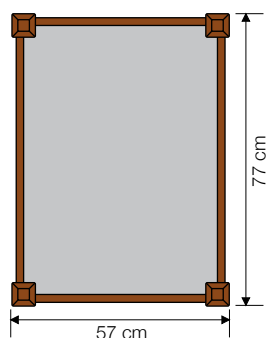
- Assemblage sans fixation apparente, par potelets rainurés
- Isolation du sol par pied en polyamide noir
- Rétention d'eau assurée par bâche
- Hauteur standard 40 cm

Série Tulipe

Modèle 37 / 77 cm

Modèle 57 / 57 cm

Modèle 57 / 77 cm



Série Camélia

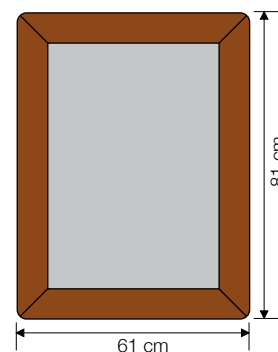
- Assemblage sans fixation apparente, par potelets rainurés
- Couvertine périphérique avec angles arrondis
- Isolation du sol par pied en polyamide noir
- Rétention d'eau assurée par bâche
- Hauteur standard 40 cm

Série Camélia

Modèle 41 / 81 cm

Modèle 61 / 61 cm

Modèle 61 / 81 cm



Le savoir-faire Architecture du Bois

Depuis 1988, date de sa création, l'entreprise Architecture du Bois est spécialisée dans les bois extérieurs, soumis aux intempéries.

D'emblée, Architecture du Bois se distingue par la recherche permanente de solutions sûres et pérennes.

Associée rapidement à un concept de produits haut de gamme, particulièrement soignés, durables et au design sûr, l'entreprise est présente sur tout le territoire français, mais aussi en Allemagne et en Suisse à travers plusieurs marques déposées :

■ **Deck-System®** : ensemble de solutions et d'équipements pour la construction de terrasses en bois

■ **Clip JuAn®** : système breveté de fixations invisibles pour bardages ou lames de terrasses bois

■ **Hortus-Concept®** : bacs en hauteur et équipements divers en bois pour le potager

■ **Jardi-Studio®** : construction modulaire en bois, tout confort, destinée au travail de bureau ou à l'habitat.

Précurseur dans le domaine des terrasses en bois, Architecture du Bois met aujourd'hui sa longue expérience au service de l'élaboration des règles professionnelles de ce nouveau métier (DTU).

“Livrer des produits supérieurs aux attentes des clients, c'est améliorer la vie quotidienne de chacun.”

Architecture du Bois et l'environnement

Nous avons la chance de mettre en œuvre un matériau renouvelable, qui plus est, stocke du CO². Construire en bois contribue à lutter contre le réchauffement climatique.

Pour autant, longtemps avant le discours dominant sur les énergies renouvelables, Architecture du Bois intégrait la chasse au gaspillage au cœur de son fonctionnement :

- Chaque bout de bois, supérieur à 28 cm est valorisé dans la production
- La société assure le chauffage de ses locaux avec ses propres copeaux ; le surplus est transformé en pellets.
- Avec ses clients réguliers, l'entreprise a mis en place un système d'emballages consignés, limitant au strict minimum l'utilisation de carton et de plastique.

L'entreprise ne met en œuvre que des bois certifiés, ou ceux dont l'origine et la traçabilité sont absolument transparents.



**GARANTIE
10 ANS**

Une garantie de 10 ans

Tous les bacs à plantes Architecture du Bois se caractérisent par leur imputrescibilité, ce qui nous permet de les garantir pendant 10 ans.

Durant cette période, nous nous engageons à échanger toute pièce qui serait devenue inutilisable en raison de la pourriture ou de l'agression par des champignons ou des insectes.

Information au :

N°Azur 0 810 000 150
PRIX APPEL LOCAL

ou 24H/24 sur :

www.architecturedubois.fr

